

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1150/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales un médecin de 2° classe e cadre hors budget des armées »

n° 72-1150/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 juillet 1972

Numéro JO
n° 14 du 25/07/1972

Date du numéro
25 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Jacques Chuiton, médecin de 2° classe, en position « cadre hors budget des armées» est, pour compter du 13 juillet 1972, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir en qualité de médecin-chef du dispensaire Farah-Had, en remplacement numérique du médecin de 1° classe Gimel, rapatriable.